

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice



CONFERENCE INTERNATIONALE DE L'AIEA SUR LA SECURITE
NUCLEAIRE : « FAÇONNER L'AVENIR » (ICONS 2024), VIENNE
(AUTRICHE), 20-24 MAI 2024

**DECLARATION DE SON EXCELLENCE MAIMOUNATA OUATTARA,
AMBASSADEURE, RESIDENTE PERMANENTE**

Mai 2024

Vérifier au prononcé

Avant tout propos, je voudrais exprimer au Gouvernement et au peuple iranien les sincères condoléances du Burkina Faso suite à la disparition tragique du Président et de son Ministre des affaires étrangères.

Messieurs les Co-Présidents,

La délégation burkinabè voudrait vous féliciter pour votre élection à la Co-présidence de ICONS 24.

Je tiens également à remercier le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et son Directeur Général M. Rafael Mariano Grossi pour la bonne préparation et l'organisation de la Conférence.

Distingués délégués

Le thème central de notre Conférence « Façonner l'avenir » est un appel à la réflexion et se tient dans un contexte international difficile au regard de la dégradation de la situation sécuritaire mondiale.

Ainsi, les questions de sécurité nucléaire qui ont toujours été sources de grandes préoccupations prennent de nouvelles dimensions au regard de la menace terroriste grandissante.

En Afrique, particulièrement dans la zone sahélienne en proie au terrorisme, la menace d'actes de terrorisme nucléaire ou radiologique devient une réalité dont il faut s'inquiéter.

Il est dès lors plus qu'urgent de tout mettre en œuvre pour empêcher l'accès à la technologie, aux sources radioactives ainsi qu'à leur usage par les groupes terroristes. A cet égard, le Burkina Faso appelle à un franc soutien aux efforts des Etats du Sahel dans leur lutte contre le terrorisme, cela pouvant se faire à travers les partages d'expériences et d'informations.

Par ailleurs, le contrôle des matières nucléaires et radioactives et la lutte contre les trafics illicites étant autant de mesures de sécurité nucléaire qui passent nécessairement par une structure réglementaire forte, le Burkina Faso, fort de son projet de mise en place d'un programme électronucléaire, a inscrit le renforcement de l'infrastructure nationale de réglementation

pour la sûreté radiologique et la sécurité nucléaire au cœur de ses priorités.

Nous saluons les efforts du Directeur général de l'AIEA et l'encourageons à les poursuivre afin de parvenir à l'entrée en vigueur de l'Amendement à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires. Pour sa part, le Burkina Faso l'a ratifié le 02 mai 2014, preuve de son engagement à lutter contre toutes les formes de risques nucléaires.

Mon pays salut également les efforts déjà consentis pour la mise en œuvre effective de cette Convention et souhaite qu'il en soit de même pour les sources radioactives de catégorie I et II, tel que le recommande le Code de conduite.

Messieurs les Co-Présidents, distingués délégués

Confronté aux défis multiformes du terrorisme, le Burkina Faso est résolument engagé à garantir la sécurité des matières radioactives en maintenant un régime de sécurité nucléaire efficace à travers la mise en œuvre effective de son plan intégré d'appui à la sécurité nucléaire adopté depuis 2011.

A ce titre, plusieurs actions ont été menées dont le renforcement du cadre législatif et réglementaire à travers le décret sur la sécurité des matières radioactives lors de leur transport et le décret portant mesures de sécurité des matières radioactives. A cela s'ajoute le renforcement des compétences des Forces de Défense et de Sécurité en matière de détection.

Aussi, le Burkina Faso est engagé avec les Républiques du Mali, du Niger et du Sénégal dans un processus régional à travers le Forum des Autorités en charge de la sûreté et de la sécurité nucléaires. Ce forum se veut un cadre de mutualisation des efforts pour la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les effets néfastes des événements de sécurité nucléaire, notamment le trafic illicite des matières radioactives.

De même, le Burkina Faso a signé avec les Républiques de Côte d'Ivoire et du Mali des protocoles pour le contrôle du mouvement transfrontalier des sources et le partage d'expérience.

Messieurs les Co-Présidents, distingués délégués

De la garantie d'un niveau élevé de sécurité nucléaire à travers les Etats dépend l'avenir de l'énergie atomique comme facteur de développement socio-économique. Il va sans dire que la confiance collective en l'Atome pour la paix passe par la sécurité nucléaire et je formule le vœu ardent que les conclusions de la présente Conférence nous conduise vers une plus grande sécurité nucléaire dans le monde. Le Burkina Faso reste engagé à soutenir les efforts régionaux et internationaux en la matière.

Je vous remercie.